

**Les aides mobilisables
à destination des entreprises
privées et établissements publics
en faveur de l'emploi des
personnes handicapées**

Les aides en fonction du statut de l'entreprise ou de l'établissement :

- 4 possibilités en fonction de l'employeur :
 - **Entreprises du secteur privé :**
 - ✓ Accords
 - ✓ Entreprises quel que soit leur effectif ayant signé un accord avec l'Etat.
 - ✓ OETH
 - ✓ Entreprises quel que soit leur effectif ayant signé un accord de branche.

Liste des mesures de financement :

Lien : [liste-des-mesures-de-financement OETH](#)

- ✓ AGEFIPH
 - ✓ Entreprises quel que soit leur effectif hors entreprises ayant un accord avec l'Etat, ou de branche.

Lien : [les aides et services aux employeurs](#)

- **Entreprises du secteur public :**
 - ✓ FIPHFP
 - ✓ Tout employeur public quelle que soit sa taille et quel que soit le statut de l'agent ou salarié.

Lien : [Liste des différentes aides attribuées par le FIPHFP](#)